



Réseau d'Observation Statistique de l'Energie
et des émissions de gaz à effet de serre en Ile-de-France

Les données ENERGIE-CLIMAT de référence en Île-de-France : Le ROSE au service des territoires

Webinaire du 8 juin 2021 – 14h30-16h30

Réponses aux questions et commentaires

QUESTIONS GENERALES

Les groupes de travail sont ouverts à des acteurs comme les ALEC ?

- Certains groupes de travail peuvent être ouverts, cela est possible, mais ce n'est pas le cas pour le moment ; des modalités de travail plus large seraient à définir pour cela.

Les données énergie-climat seront particulièrement déterminantes pour le suivi des exercices de suivi et évaluation des planifications type PCAET. Une fréquence annuelle est-elle envisagée pour les inventaires conso/GES/production ENR ? Est-il prévu de réduire le temps de publication ?

- L'actualisation est annuelle pour l'année n-2 pour l'inventaire des consommations d'énergie et des émissions de GES, et annuelle sur l'année n-1 à n-2 selon les filières, pour l'inventaire des productions locales d'énergie.

Y-a-t-il des représentants des services de l'Etat au sein du ROSE ?

- Oui avec la DRIEAT (co-pilote avec le conseil régional), et l'ADEME qui finance en partie l'observatoire.

INVENTAIRES DES CONSOMMATIONS D'ENERGIE ET EMISSIONS DE GES

Les données à l'échelle infra-communale sont-elles accessibles (IRIS, bâtiment + 10 clients) ?

- Les données locales de l'énergie (article 179 de la LTECV) à l'échelle de l'IRIS sont utilisées pour la modélisation des consommations mais la restitution des bilans se fait à la maille communale.

Est-il possible de préciser quel est le périmètre opérationnel du calcul des émissions de GES ? (SCOPE 1, 2, 3 ?)

- Scope 1 (approche cadastrale en cohérence avec l'inventaire des polluants atmosphériques) et Scope 1+2 (incluant les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ; cela correspond au format défini par le décret PCAET)

Quelle méthode de calcul utilisez-vous pour estimer les consommations et émissions GES du secteur des déchets ?

- Une fois dressé l'inventaire des consommations énergétiques, sont utilisés des facteurs d'émission du CITEPA et de la base carbone pour le scope 2. Les émissions non énergétiques sont également prises en compte. La méthodologie de calcul des émissions de polluants atmosphériques et des émissions de GES est cadrée à l'échelle nationale par le Pôle de Coordination des Inventaires Territoriaux (PCIT)

Qu'appellez-vous petit professionnel ?

- Il s'agit majoritairement des petites consommateurs tertiaires (commerces, bureaux, etc. en pieds d'immeuble par exemple) que les énergéticiens ne peuvent distinguer du secteur résidentiel sans analyser les codes NAF (nouveau du dispositif LTECV).

Sur quel périmètre sont comptées les émissions GES de l'électricité ? Liste 1 + Liste 2 ? Quel périmètre (quelle origine, l'IDF est importatrice) de source d'électricité en Liste 2 ?

- L'origine de l'électricité consommée en Ile-de-France n'est pas prise en compte. Le mix Français est utilisé à partir des facteurs d'émissions de la Base Carbone de l'ADEME.

Dans quels secteurs mettent-ils les données sur les entreprises du BTP ? Chantiers ou industrie ? Ou autre ?

- Pour les consommations dans l'industrie mais pour les inventaires d'émissions atmosphériques le secteur chantiers individualisé est proposé.

Les éclairages extérieurs (éclairage public et autres éclairages) sont-ils intégrés dans le tertiaire ?

- L'éclairage urbain est intégré au secteur tertiaire

Quand vous dites électricité, de quelle énergie s'agit-il (nucléaire, gaz) ?

- L'inventaire des consommations est exprimé en énergie finale sans préjuger des énergies primaires à l'origine. Il s'agit de l'électricité soutirée sur les réseaux électrique de distribution et de transports issue de productions renouvelables ou non. L'inventaire des productions permet de rendre compte de la part produite localement (renouvelable ou de récupération et fossile).

Avez-vous des tendances sur la consommation d'électricité affectée au refroidissement des locaux (tertiaires et habitations) ?

- Les données actuelles ne nous permettent pas d'identifier la part des consommations liée à l'usage du froid, aucune étude spécifique n'existe ; ces consommations sont pour l'instant affectées à l'usage « électricité spécifique »

Où en sommes-nous en consommation par rapport à la trajectoire de la stratégie climat régionale à 2050 ?

- Les évolutions des consommations énergétiques à climat normal (corrigées des effets de variabilité de la rigueur climatique) des cinq secteurs d'activités suivies par le ROSE entre 2005 (année de référence du SRCAE) et 2018 sont de -13% soit une baisse moyenne d'environ 1% par an.

Comment les données tiennent-elle compte des actions d'amélioration (rénovation notamment) ?

- Le ROSE travaille avec la DRIEAT sur un observatoire de la rénovation énergétique. Les inventaires présentés sont consolidés avec les données réelles et intègrent donc l'impact des rénovations sans pouvoir pour l'instant distinguer les co-facteurs expliquant les tendances, compte-tenu notamment du mode agrégé de restitution des données d'entrée (Iris ou commune) par les gestionnaires de réseaux.

Entre 2005 et 2018, la consommation d'énergie du parc bâti national a donc augmenté de 2% alors que celle de la région a diminué de 4% ?

- Oui.

La carte interactive des polluants atmosphériques que j'ai trouvée sur ma commune est-elle opposable pour des élus ?

- Les cartes horaires ou annuelles fournissent une information fiable sur la qualité de l'air. Cependant, même si elles ont une résolution fine avec des mailles de 12 m à Paris, 25 m en petite couronne et 50 m dans Paris, elles ne sont pas adaptées pour décrire précisément des situations particulières (état initial pour l'étude d'impact d'un projet, description précise des niveaux dans un carrefour spécifique, ...). Elles peuvent en revanche servir dans le cadre de l'élaboration d'un PCAET, PLU, PLUi ou SCOT ou pour évaluer les niveaux et leur variabilité sur une commune. Si les communes ont capacité à mettre en œuvre des actions visant à améliorer la qualité de l'air, elles n'ont pas toutes les compétences pour agir sur toutes les sources et il ne peut être considéré que la commune et ses élus sont responsables des niveaux respirés sur la commune.

Est-ce que les émissions de GES augmentent plus vite que les consommations énergétiques par habitant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone dense agglomérée ?

- Il est difficile de généraliser une telle observation, certains profils communaux sont atypiques, en zone dense agglomérée comme en zone périurbaine ou rurale, et cela dépendra des indicateurs considérés (brut ou rapporté à l'habitant). Le facteur pour certains territoires périurbains/ruraux de dépendance à l'usage de l'automobile (usages de carburants, émissions de GES associées) peut expliquer des émissions de GES rapportées par habitant plus rapide en effet. Mais il faut regarder aussi les spécificités de consommation énergétique pour ces territoires qui ont une proportion de maisons plus importante (plus consommateurs) par rapport aux appartements d'immeubles collectifs (en moyenne moins grands, moins énergivores, pouvant être raccordés par des systèmes collectifs d'approvisionnement en énergie).

L'inventaire des GES ne dit rien de l'impact carbone de notre consommation ; quel est le coefficient qui permet de passer des émissions calculées à l'empreinte carbone de notre consommation ? / Y a-t-il une évolution méthodologique en cours pour prendre en compte le scope 3 dans le calcul des émissions de GES ?

- Nous n'avons pas de modélisation des émissions Scope 3 et de l'empreinte carbone à ce jour dans le cadre du ROSE, mais cela fait partie des travaux prioritaires identifiés pour le ROSE, en lien aussi avec les approches des autres observatoires régionaux.

Qu'est-ce que l'"Approche cadastrale" ? La maille est bien communale ?

- L'approche cadastrale ne désigne pas les parcelles cadastrales mais plutôt que l'on suit les émissions à la source provenant directement du terrain (une usine, un axe routier, des

bâtiments...). La maille géographique de construction de l'inventaire dépend de la source considérée (le brin routier pour le transport, l'iris pour le secteur résidentiel, la commune pour le secteur tertiaire et le point pour une usine) mais la diffusion des données est à l'échelle communale.

L'approche responsabilité des transports routiers est-elle aussi appliquée pour les consommations et émissions de GES des aéroports ?

- Non, elle est appliquée uniquement aux transports routiers.

Sommes-nous capable d'extrapoler des données "mobilités" à l'échelle communale ? Ou corrigées par bassins de vie plus fins ?

- C'est difficile, sauf si l'on connaît les flux de transport routier à destination de la commune, pour les différents motifs. Pour l'heure, l'Enquête Globale Transport (EGT) se décline au plus fin à l'échelle des EPCI.

INVENTAIRE DES PRODUCTIONS D'ÉNERGIE

Quel est le potentiel de développement de la méthanisation au regard des gisements en termes de déchets organiques et des besoins en termes de gaz ? La valorisation énergétique vient-elle concurrencer d'autres types de valorisation (notamment dans l'agriculture) ?

- Le projet de [Schéma Régional Biomasse d'Île-de-France](#) évalue le gisement méthanisable à 2030 et 2050 respectivement à 4 703 et 5 916 GWh. À l'horizon 2050, il est ventilé entre 4 688 GWh de biomasse agricole et 1 228 GWh de biomasse déchets. Il repose également sur des facteurs économiques, réglementaires, environnementaux et humains. Le collectif [PROMÉTHA](#) accompagne ce développement de cette filière dans une logique durable et vertueuse pour empêcher les conflits avec la fonction première de l'agriculture qui est alimentaire. Les cultures permettant d'approvisionner les méthaniseurs sont des cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) et des cultures énergétiques dédiées. Les CIVE sont intégrées dans la rotation culturale entre deux cultures principales alimentaires et les cultures énergétiques dédiées sont implantées spécifiquement pour produire de l'énergie ; elles restent extrêmement minoritaires dans les plans d'approvisionnement d'IDF (moins de 0,5%) et sont réglementées au niveau national avec une limite de 15% du plan d'approvisionnement de l'unité de méthanisation.

Où en sommes-nous en production par rapport à la trajectoire de la stratégie climat régionale à 2050 ?

- L'atteinte des objectifs est très variable selon les filières. Au global, avec une production renouvelable de 15 TWh, si l'on se reporte à l'objectif 2030 de la stratégie Régionale énergie-climat, les 37 TWh de productions locales renouvelables ne sont donc pas encore atteints. Pour ce qui concerne les objectifs SRCAE, la révision étant en cours, ces indicateurs de suivi vont pouvoir être appréhendés de façon précise.

Dans l'inventaire EnR&R, est citée la filière "bois individuel" dans chaleur diffuse. Existe-t-il une base donnée fiable sur ces données, et si oui jusqu'à quelle maille ?

- Les chiffres présentés pour la filière bois individuel correspondent aux consommations des ménages. Ils ne permettent donc pas de distinguer la part de bois importé ou produite en Île-de-France. D'autres approches existent sur d'autres territoires pour quantifier différemment ces productions et font l'objet de réflexion.

C'est un abus de langage de dire que les déchets sont du renouvelable.

- Effectivement, par convention, la moitié est considérée comme renouvelable mais c'est en discussion.

ENERGIF

Est-ce qu'on peut télécharger ces données, si oui, sous quel format ?

- Les données de consommations d'énergie et d'émissions de GES sont téléchargeables au format .csv. Ce format est reconnu par les tableurs de type Excel.

Les données infra-communales sont-elles affectées de coordonnées de géolocalisation précises ?

- Nous n'avons pas de géolocalisation plus précise que la commune. Chaque commune est référencée par son numéro unique d'identification INSEE.

La carte des réseaux de chaleur est-elle la même que celle du site Carmen ?

- Pour les premières données et tracés 2012, il s'agit des données de l'ancien portail de l'État « Carmen » et expriment les études consolidées pour l'élaboration du SRCAE. Pour les niveaux tracés des réseaux de chaleur, ils sont issus d'un travail de consolidation 2019 de la DRIEAT et disponible sur leur nouveau portail.

Les cartes ramenées aux GES et conso / hab devraient être davantage mises en avant. Les effets des solutions à mettre en œuvre sont proportionnels à la population.

- Nous étudierons cette recommandation qui se justifie.

AUTRES QUESTIONS

Est-ce que l'outil peut être utilisé pour la création d'un baromètre de la transition écologique ?

- Oui, Le ROSE contribue à la réalisation de ce type d'exercice, à travers la fourniture de données notamment (Baromètre de la transition énergétique du 91 par exemple).

Y-a-t-il des études de corrélation entre des pratiques de sobriété par exemple comme le compostage des déchets et les critères de consommation d'énergie et de GES ?

- Ce genre d'étude précisément n'existe pas à notre connaissance, mais des travaux sur la sobriété sont menés en parallèle et des liens seront faits autant que possible pour enrichir mutuellement les différents travaux et approches.

PROPOSITIONS / SUGGESTIONS

D'autres bases comme Terristroy en Rhône-Alpes, proposent des données complémentaires (potentiels EnRR, stock carbone, facture énergétique) et des scénarios avec leurs impacts socio-économiques et environnementaux. Le ROSE réfléchit-il à intégrer ce type de fonctionnalités ?

- Certains de ces sujets font l'objet de discussions au sein du ROSE, en lien avec les priorités de travail fixées et moyens associés. Par ailleurs, Énergif donne déjà à voir certains potentiels comme les potentiels géothermiques du Dogger (source BRGM), les potentiels de développement des réseaux de chaleur (études SRCAE), les gisements de chaleur fatale (étude Ademe) et des liens vers d'autres travaux en ligne de L'Institut Paris Region et de l'AREC sur les gisements solaires des toits franciliens ou les besoins et les dynamiques de rénovation énergétique des copropriétés franciliennes.

Mise à disposition des données de consommations/émissions à l'échelle de l'IRIS / Rendre possible l'identification des consommations du petit tertiaire en pied de copropriété

- Cela n'est pas encore possible, seul le niveau communal est consolidé pour l'heure, car il y a moins d'informations à caractère individuel non divulgable à partir de ce niveau.

Pour la cartographie "transport responsabilité" : utile d'ajouter dans les infobulles à quoi correspondent les différents champs pour faciliter la prise en main sans passer par un document méthodologique.

- Nous étudierons cette recommandation qui se justifie.